

Image not found or type unknown



Participation aux bénéfices de l'entreprise pour une s.a.r.l de 20

Par **toutouille**, le **01/03/2008** à **18:40**

Bonjour ,suite a la loi Fillon j'aimerais savoir si j'ai le droit de demander ma participation aux bénéfices de mon entreprise
Est ce au bon vouloir de mon employeur?

Nous sommes un peu plus d'une quinzaine
Il n'y a pas de syndica et aucuns bénéfices recut de quelque nature qu'il soit
Mon entreprise a recement été en "adjudication"

Par **citoyenalpha**, le **02/03/2008** à **03:56**

Bonjour;

Aucune obligation n'est faites à l'employeur de mettre en place une participation au bénéfice.

Restant à votre disposition